Cher-e-s collègues,

En 2016, l'Europe, au service de laquelle nous travaillons, n'a pas vraiment évolué dans le sens du progrès!

Face à l'aggravation des inégalités, la réaction facile et trompeuse est le repli nationaliste, la montée des intégrismes et des populismes.

L'Europe s'est avérée incapable d'assumer solidairement la crise migratoire.

La vie publique a encore été envenimée par le terrorisme, forme de « mondialisation » de la guerre du Moyen Orient.

Dans une organisation internationale en Europe, l'Office Européen des Brevets, le président Battistelli a licencié trois de nos collègues syndicalistes.

Il a coupé les moyens à notre syndicat-frère et installé à sa place un syndicat jaune à sa solde.

Des cas de lutte antisyndicale ne se produisent pas qu'en dehors de l'Europe.

La réforme de la justice européenne a abouti à la dissolution du Tribunal de la fonction publique et à l'élargissement du Tribunal de l'Union.

L'ingérence d'un syndicat dans des questions institutionnelles (voire dans l'activité « législative » (!) de la Cour de justice) en a gêné plus d'un.

Les tenants de la réforme ont réussi à neutraliser le comité du personnel de l'institution.

Le Tribunal souffre déjà des conséquences d'une réforme conçue uniquement pour satisfaire les caprices des États membres.

Les déséquilibres dans le ratio juges / personnel se font déjà ressentir.

Et le pire est encore à venir, avec la troisième phase d'extension, en 2019, du Tribunal, phase qui devrait être effectuée à effectifs constants!

Enfin, le Brexit, qui reflète la crise de l'Europe, déstabilise nos collègues britanniques et menace notre service public dans son ensemble par une nouvelle vague de coupes budgétaires.

26 Jan 2017 -1-

Une des rares bonnes nouvelles, l'ajustement des rémunérations de 3,3 % sans que les États membres puissent cette fois-ci l'empêcher, a entraîné un retour de bâton.

En effet, le Coreper a adopté, le 30 novembre 2016, une conclusion invitant la Commission à proposer, je cite, «des mesures *politiques* appropriées visant la réduction des coûts de pension, compte tenu notamment de l'évaluation de l'âge de la retraite, des prévisions générales dans l'UE et d'une évaluation du taux d'accumulation des pensions et du taux de contribution des fonctionnaires, dont les cotisations couvrent *actuellement* un tiers du coût du régime de pension, y compris pour les fonctionnaires actuels, dans le respect des principes généraux du droit».

Cette nouvelle alarmante, <u>que nous avons diffusée</u> la veille des élections du comité du personnel, est passée dans l'indifférence générale.

En effet, les grands risques qui menacent les serviteurs de l'Europe que nous sommes ont été dissociés des élections du comité du personnel, communément décrites comme des « élections sociales ».

Sauf que, parmi plusieurs acceptions du terme « social » en français, les électeurs ont en l'occurrence retenu la plus légère : p.ex., je cite, « encourager une vie sociale en dehors des plages horaires de travail par la mise en place notamment d'afterworks » (extrait du « programme » des 'IN'dépendants).

La nouvelle majorité du comité du personnel, mise en place grâce à l'appui du syndicat centraliste et autoritaire de la Commission à Luxembourg, s'est empressée d'établir une «coopération réelle avec les services de l'administration », comme annoncé dans son programme, en sollicitant celle-ci de la prendre sous son aile.

EPSU CJ, alors qu'elle a, enfin, présenté aux élections une liste honorable, a perdu la majorité des sièges au comité du personnel. Les 'IN'dépendants ont astucieusement imputé les défaillances du comité du personnel précédent à notre syndicat qui y détenait la majorité.

Mais, s'il y a quelque chose à reprocher à notre syndicat, ce n'est pas qu'il imposait des « contraintes » au Cdp, mais au contraire qu'il y exerçait trop peu d'influence.

Il suffit de rappeler que le comité du personnel est doté de cinq postes à plein temps.

Le syndicat, lui, a zéro poste. Il ne fonctionne que grâce à l'engagement bénévole d'un retraité.

EPSU CJ n'a cessé de signaler le déficit de communication du Cdp et de l'exhorter à le combler, sans succès.

Avec une équipe éclatée et sapée de l'intérieur, la démocratie syndicale est tombée en panne.

Sans le courage de soulever les questions et de corriger les choses au bon moment et au bon endroit, la démocratie reste une coquille vide.

La démocratie n'est pas faite pour se cacher, elle exige du courage et de la loyauté.

Nous devrons ensemble réfuter la caricature faite par les 'IN'dépendants de notre syndicat comme étant quelque chose de figé et d'incorrigible.

Il ne faut jamais oublier qu'EPSU CJ est née justement du refus de se soumettre à la structure hiérarchique, centraliste et autoritaire qu'était, et est toujours, l' « US »L.

Notre prochaine assemblée générale ordinaire ne devra pas se réduire à une simple formalité.

Elle doit être l'occasion d'un large débat, franc et courageux, pour identifier les défaillances de notre action passée et pour mettre en marche une nouvelle dynamique collégiale et démocratique, pour qu'EPSU CJ puisse présenter un nouveau projet crédible.

Nous vous invitons à participer à ce débat.

26 Jan 2017 -3-

Et, si vous n'êtes pas adhérents, adhérez maintenant!

Ne permettez à personne de déconsidérer l'organisation qui peut vous défendre.

Ne donnez de chèque en blanc à personne.

Ne restez pas de simples électeurs qui exercent leur droit de vote une fois tous les trois ans.

Venez et apportez votre contribution pour construire un syndicat – organisme vivant et partie intégrante de la plus grande famille syndicale des institutions européennes, l'Union Syndicale Fédérale, et du monde syndical dans son ensemble.

26 Jan 2017 -4-